



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Loiret

1. REPRÉSENTER L'ARTISANAT

L'ARTISANAT, ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Objectifs | Conforter l'artisanat comme moteur du développement économique et territorial auprès des pouvoirs publics... La CMA met ses compétences au service des collectivités locales pour améliorer la prise en compte de l'artisanat dans les politiques publiques (aménagement, urbanisme, insertion professionnelle, promotion des métiers, aides aux entreprises, services de proximité, ...).

Les représentations territoriales

> Politiques liées au développement et à l'attractivité des territoires

- Contrats de territoires.
- Démarches Pays.
- Plans locaux de développement économique et formation professionnelle.
- Actions des agglomérations, communautés de communes, communes...

> Politiques d'aménagement du territoire dont dépend le volet d'urbanisme

- Participation aux schémas de cohérence territoriale (SCoT).
- Plans locaux d'urbanisme (PLU).
- Documents d'aménagement commercial.

> Politiques emploi/formation

- Soutien à l'emploi local (apprentissage, formation, reconversion, emploi...).
- Services publics de l'emploi (SPEL/SPO)
- Renforcement des partenariats avec Pôle emploi, les missions locales, ...
- Dispositif d'accueil, d'information et d'orientation pour la qualification ou l'emploi via le Centre d'aide à la décision (CAD), labellisé «Orientation pour tous».

> Aides aux entreprises

- Accompagnement des porteurs de projet.
- Développement des entreprises (innovation/export/labellisation, certification, normes/commercialisation/sécurité et santé au travail...).
- Appui à la transmission d'entreprises (diagnostic/étude/mise en relation cédant-repreneur).
- Accompagnement des entreprises sur l'accessibilité des établissements recevant du public.
- Soutien aux entreprises en difficulté.
- Démarches collectives du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce...

> Maintien des services de proximité

- Expertise et accompagnement dans le cadre du maintien des derniers services de proximité.

> Politiques liées au développement durable

- Démarches territoriales de gestion :
 - > des déchets des entreprises artisanales,
 - > de la préservation de la ressource en eau,
 - > de l'écoconstruction,
- > de la maîtrise de l'énergie,
- > de la sécurité et santé au travail.
- Plans climats territoriaux.
- Agendas 21...

NOS PARTENAIRES



>> + d'infos : CMA du Loiret
Développement économique | 02 38 68 08 68





Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Loiret

Collectivités territoriales

2. CONNAÎTRE L'ARTISANAT

MIEUX INTÉGRER L'ARTISANAT SUR LE TERRITOIRE

Objectifs | Mesurer le poids de l'artisanat sur un territoire pour anticiper et orienter les actions et les politiques territoriales. Valoriser les métiers et les acteurs de l'artisanat auprès des décideurs locaux.

LA CMA, acteur de compétitivité des territoires

> Expertise territoriale

- Diagnostics territoriaux, analyses et données quantitatives sur la structuration du tissu artisanal de votre territoire (approches sectorielles/géographiques).
- Participation aux consultations prévues lors de l'élaboration, de la révision ou de la modification des plans locaux d'urbanismes (PLU).
- Préconisations stratégiques et participation au processus d'élaboration des projets de schéma de cohérence territoriale (SCoT).
- Elaboration et accompagnement de politiques de développement local.

> Installation d'activités artisanales

- Etude prévisionnelle financière du projet.
- Etude d'implantation.
- Sélection de données pertinentes sur l'artisanat de la zone ciblée, en fonction du projet et du territoire.

> Favoriser l'insertion professionnelle

- Informer sur les métiers, les diplômes, les organismes de formation du secteur de l'artisanat.
- Favoriser la mise en relation entreprises/jeunes pour les contrats en alternance.
- Accompagner et former les jeunes, les artisans et les salariés de l'artisanat de demain.

> Appui à la création-reprise et développement des entreprises

- Information et conseils personnalisés.
- Evaluation de projets.
- Appui à la recherche d'aides financières et élaboration des dossiers de demandes.
- Formations à la création/reprise ;
- Formations au développement de l'entreprise (gestion, comptabilité, commercial, RH...).
- Visite d'entreprise : suivi et analyse de l'activité, préconisations et pistes d'améliorations.
- Appui au développement commercial (label, prix, qualification, salon, ...).
- Suivi de la jeune entreprise (de 1 à 3 ans).

> Maintien des services de proximité

- Etude de faisabilité économique, commerciale et financière du maintien (ou de la création) du dernier commerce artisanal de proximité.
- Accompagnement pour une demande de subventions auprès des partenaires financiers (Etat, Europe, Région, Département).

> Adoption d'une démarche environnementale

- Appui technique pour le développement d'actions particulières sur des métiers ou des territoires dans le cadre d'opérations collectives liées à la maîtrise des questions environnementales et du développement durable (Etude et analyse/sensibilisation auprès des professionnels/diagnostic entreprise, circuit de gestion...).

NOS PARTENAIRES

